

La place de l'enseignement inductif de la conjugaison du français dans le Moyen algérien

Assia GHERSA & M'hand AMMOUDEN
Laboratoire LAILEMM – Université de Bejaia

Résumé : La grammaire peut s'enseigner par deux démarches : déductive ou inductive. Les théoriciens recommandent de privilégier la deuxième, qui est fondée sur la logique de l'apprentissage actif aux dépens de la seconde qui obéit à celle de l'enseignement transmissif. Les documents théoriques émanant du Ministère de l'Éducation Nationale recommandent l'enseignement inductif. Qu'en est-il de la place réservée à celui-ci dans les manuels et les pratiques enseignantes du Moyen en Algérie ? La présente étude montre que cette place est insuffisante. **Mots-clés :** déductif, inductif, conjugaison, règle, verbe, manuel, langue française.

Abstract: Grammar can be taught by two approaches: deductive or inductive. Theorists recommend favoring the second, which is based on the logic of active learning at the expense of the second which obeys that of transmissive teaching. Theoretical documents emanating from the Ministry of National Education recommend inductive education. What about the place reserved for this one in the manuals and teaching practices of the Middle in Algeria? This study shows that this place is very insufficient. **Keywords:** deductive, inductive, conjugation, rule, verb, manual, French language.

Introduction

Ceux qui traitent de l'enseignement explicite de la grammaire distinguent deux différentes démarches : « *La démarche peut être déductive (de la règle aux exemples qui l'illustrent), ou inductive (des exemples à la règle qui a présidé à leur sélection).* » (Besse et Porquier, 1991 : 80). La première caractérise les méthodologies et méthodes traditionnelles : « *Les approches déductives sont à peu près toujours semblables et ont pour noyau l'approche traditionnelle* » (Vincent, Dezutter et Lefrançois, 2013 :01). La seconde est, quant à elle, souvent associée aux nouvelles approches de l'enseignement de la grammaire, à la grammaire dite «nouvelle», «rénovée» ou «moderne» (Vincent, 2011 :39). On reproche à l'enseignement déductif de la grammaire la passivité de l'apprenant qui habitue à attendre la solution de l'enseignant, tandis qu'on recommande l'enseignement inductif parce qu'il est fondé sur le principe de l'apprentissage actif :

Cette approche [inductive], nourrie par un esprit de recherche et d'interrogation par rapport au langage, vise la construction du savoir par l'élève et se déroule en un certain nombre d'étapes (prise de conscience d'une difficulté, observation et manipulation d'un corpus, émission d'une hypothèse, vérification de la généralisation de celle-ci, exercisation, réinvestissement dans d'autres contextes). (Cuq et Gruca, 2005 : 128).

C'est sans doute la raison pour laquelle les documents véhiculant les instructions du Ministère de L'Éducation Nationale (désormais MEN) recommandent d'adopter la démarche inductive durant tout le cursus moyen. On explique dans le document d'accompagnement du programme de la 1 AM : « *En ce qui concerne les apprentissages linguistiques, la démarche sera inductive pour être en adéquation avec la démarche d'apprentissage.* » (MEN, 2010 a : 18). Dans les documents d'accompagnement aux programmes de 2AM (MEN, 2011e : 30-31), de 3AM (2011 f : 25) et de la 4AM (2013 :22), on préconise la même démarche :

La réflexion sur le fait de langue doit se dérouler avec l'ensemble de la classe à partir d'un texte ou d'un corpus de courts textes authentiques, pris dans les supports de la séance de compréhension de l'écrit. Pour que le corpus soit exploitable, ces textes doivent :

- *présenter suffisamment d'occurrences du point de langue étudié et présenté sous différentes formes,*
- *être facilement accessible aux apprenants.*

Quelle est la place réservée à ces recommandations théoriques par des concepteurs de manuels et des enseignants de français exerçant au collège ?

Comme les résultats déjà réalisées sur l'enseignement de la grammaire d'une manière générale dans le système éducatif algérien (cf. A. Ammouden, 2006 ; M. Ammouden, 2017 ; Saidoun et Ferroukhi, 2017) ont révélé que celui-ci se caractérise fréquemment par des

démarches didactiques traditionnelles, nous nous attendons à ce que notre étude révèle que la part accordée à l'apprentissage inductif soit minime.

Pour apporter des éléments de réponse à cette question, nous avons examiné 35 leçons consacrées, dans les 4 manuels du Moyen, à l'enseignement des modes, des temps et des aspects du système verbal français et analysé les enregistrements effectués suite à l'observation de 4 séances d'enseignement portant sur la conjugaison. L'enquête menée au cours de l'année 2015/2016, a concerné trois enseignants qui exercent dans deux collèges de la ville de Béjaia : le CEM Hedjer Slimane et le CEM Chouhada Ouarouf. Les séances de conjugaison choisies pour cette étude, à raison d'une par niveau d'étude, sont les suivantes :

- 1^{ère} AM : « *Le passé composé* » (49 minutes et 14 secondes) ;
- 2^{ème} AM : « *Le présent de l'indicatif* » (01 heure) ;
- 3^{ème} AM : « *le conditionnel présent* » (50 minutes et 49 secondes) ;
- 4^{ème} AM : « *Le subjonctif présent* », (49 minutes et 20 secondes).

1. La place de la démarche inductive dans les manuels

Dans quelle mesure les leçons proposées par les concepteurs des manuels de français utilisés actuellement favorisent-elles la démarche inductive ?

Les leçons consacrées à la grammaire dans les manuels du Moyen comportent globalement les mêmes rubriques. Dans les deux manuels de la 1 AM (2016) et de la 2 AM (2011), les rubriques sont respectivement intitulées : j'observe (le texte), j'analyse (le texte), je retiens, je m'entraîne. En plus de ces quatre rubriques, on trouve très fréquemment à la fin des leçons de la 1 AM une cinquième : « Écris en t'aidant du dictionnaire ». Dans les manuels de la 3 AM (2012) et de la 4 AM (2013), on distingue les rubriques suivantes : je lis et je repère, j'analyse, faisons le point, je m'exerce, j'écris.

Si ces titres suggèrent davantage une démarche inductive, force est de constater que l'analyse des activités et exercices conduit à souligner de nombreuses insuffisances.

1.1. Manuel de la 1^{ère} Année Moyenne

Il faut tout d'abord noter, qu'en réalité, les deux premières rubriques ne sont en fait qu'une seule, dans la mesure où on se contente d'insérer dans la première rubrique le texte (souvent un paragraphe semi-authentique) et dans la deuxième 2 à 5 questions portant sur ce texte (mais qui ne concernent que partiellement le point de langue dont il s'agit dans la leçon). De plus, la rubrique « je retiens », qui véhicule la règle à retenir, se place toujours à la fin de la première page et diminue ainsi considérablement, par son emplacement même, la valeur de ce qui précède. En outre, en plus de ce que révèle l'intitulé de la leçon, les apprenants qui

naturellement et légitimement cherchent la facilité, ne peuvent s'empêcher de puiser les réponses dans cette rubrique au lieu d'analyser pour la découvrir. Nous remarquons également et surtout que cette rubrique fournit bien plus d'informations que celles qui pourraient être découvertes à travers les questions posées plus haut.

À titre d'illustration, dans la leçon intitulée « L'impératif présent pour exprimer une consigne » (p. 146-147), on a choisi un court texte où ne sont utilisés que trois verbes conjugués à la 2^{ème} personne du pluriel : pensez, assurez-vous, laissez. Pour l'analyse, on se contente de deux questions : « 1. Que faut-il faire avant la mise en service du kit solaire ? 2. A quel temps sont conjugués les verbes soulignés dans le texte ? ». Juste après cela, on explique dans « A retenir » :

Les verbes soulignés dans le texte sont conjugués au présent de l'impératif.

On utilise le mode impératif pour donner **une consigne, une interdiction, un ordre ou un conseil.**

L'impératif ne se conjugue qu'à 3 personnes mais le sujet n'est pas exprimé.

2^{ème} personne du singulier ; 1^{ère} personne du pluriel ; 2^{ème} personne du pluriel :

Les terminaisons des verbes sont :

- 1^{er} groupe : — e, — ons, — ez.
- 2^{ème} groupe : — is, — issons, — issez.
- 3^{ème} groupe : — s, — ons, — ez. (sauf cas particuliers).

On ajoute dans la sous-rubrique : « le sais-tu ? » : « Les verbes « avoir » et « être » à l'impératif présent. Avoir : aie — ayons — ayez. Être : sois — soyons — soyez ».

Remarquons donc que les verbes donnés dans le texte sont tous les trois du premier groupe et qu'ils ne sont conjugués qu'à la 2^{ème} personne du pluriel, tandis que les règles données concernent les trois groupes et toutes les formes de conjugaison possibles à ce mode.

L'examen des autres leçons de 1 AM consacrées au présent de l'indicatif des verbes des 1^{er} (21-22), 2^{ème} (44-45) ou 3^{ème} groupes (64-65) ; de celles portant sur le passé composé des verbes du 1^{er} groupe (86-87), du 2^{ème} (106-107) ou du 3^{ème} (126-127) et de celles traitant de l'impératif (146-149), de l'infinitif et subjonctif (166-167), du futur (168-169) conduisent globalement à retenir les mêmes limites.

1.2. Manuel de la 2^{ème} Année Moyenne

L'analyse des leçons du manuel de 2 AM (2011) nous conduit à retenir les mêmes limites.

Dans la leçon « Le subjonctif présent » (p. 103), on débute par un paragraphe semi-authentique dans lequel ne sont utilisés que deux verbes au subjonctif : « Il faut que vous **fassiez** attention à ne pas y tomber, nous dit-il, je doute qu'une baleine **puisse** s'y trouver mais un requin y vit ». Dans la rubrique « J'analyse », on pose 4 questions sur le sujet :

« Penses-tu que cela est possible ? / Quel est son but ? / A quel temps et mode sont conjugués les verbes en gras ? / Sais-tu pourquoi ? ». On passe directement à la rubrique « Je retiens dans laquelle on explique « Au présent du subjonctif, les verbes du 3ème groupe ont les mêmes terminaisons que les verbes du 1er et 2ème groupes : -e, -es, -e, ions, -iez, ent. Mais leur radical subit d'importantes modifications ». On donne ensuite les terminaisons de la 1^{ère} personne du singulier des verbes suivants : Aller, faire, voir, pouvoir, venir, recevoir, savoir, dire et mourir. On enchaîne avec les règles suivantes :

Comme l'indicatif, le subjonctif est un mode.

Le présent du subjonctif exprime une action qui n'est pas encore réalisée.

Il est utilisé dans les propositions subordonnées lorsque le verbe de la proposition principale exprime :

- un souhait : Il souhaite que ses cousins viennent.
- un désir : Il voudrait que tu fasses attention au requin.
- un conseil : Il faudrait que tu suives les conseils de ton oncle.
- une supposition : Imagine que le requin sorte de l'étang !

Nous constatons donc que l'activité proposée ne peut en aucun cas suffire pour que les apprenants découvrent toute la théorie qui sera donnée à la fin de la même page¹. D'ailleurs, quand bien même la théorie interviendrait à la fin des deux uniques exercices de la partie analyse, il n'en résulterait pas un grand changement, d'autant que les exemples de phrases qui les composent ne sont pas bien choisis et suffisamment variés pour couvrir toute la théorie donnée auparavant.

L'examen des autres leçons de la 2AM consacrées à l'imparfait de l'indicatif (morphologie et valeurs) (15), à l'imparfait des verbes en « cer », « ger », « yer », « ier » (16), aux valeurs de l'imparfait et du passé simple (26-27), au passé simple (28-29), au passé simple des verbes du 3ème groupe (41), aux valeurs du présent de l'indicatif (66), au présent de l'indicatif (67), au futur simple de l'indicatif (79), à l'impératif présent (90-91), au passé composé (115), à la conjugaison passive (130), permet globalement de déceler les mêmes insuffisances.

1.3. Manuel de la 3^{ème} Année Moyenne

La place réservée à l'approche inductive dans le manuel de la 3 AM (2012) n'est guère meilleure. Cela est vérifiable, par exemple, à travers la leçon qui porte sur le « *subjonctif présent* » (179-180). La rubrique « je lis et je repère » se limite à l'énoncé : « On craint que l'imzad disparaisse. Il faut qu'on le sauvegarde avant qu'il ne soit trop tard. N'oublions pas qu'il fait partie de notre patrimoine culturel », et à la question : « *A quel temps et à quel mode*

¹ Nous précisons que la théorie est donnée dans la même page et non par exemple à la fin du manuel, car c'est important. L'élève résisterait difficilement à la tentation de jeter un œil sur la théorie avant de résoudre l'activité de découverte proposée plus haut.

sont conjugués les verbes soulignés ? ». Dans « J'analyse », on pose les deux questions suivantes :

- 1- Qu'expriment les phrases de l'énoncé dont les verbes sont soulignés : un souhait ? Un doute ? Une obligation ? Une crainte ?
- 2- Quelles sont les terminaisons d'un verbe au subjonctif présent ?

On se contente de cela avant de consacrer l'essentiel de ce qui reste de la première page de la leçon à la rubrique « Faisons le point ». On trouve d'abord les règles suivantes :

- Le subjonctif est le mode de l'incertitude. On l'emploie pour exprimer :
 - Un souhait : Nous aimerions que les monuments historiques soient restaurés.
 - Un doute : Je ne pense pas que tu ailles au musée.
 - Une crainte : On craint que l'imzad ne disparaisse.
 - Un regret : On regrette que les plages soient polluées.
- Au subjonctif présent, les verbes prennent : e- es- e- ions- iez- ent.

On y donne ensuite les terminaisons (avec les 6 pronoms de conjugaison) des verbes : protéger, agir, faire, être et avoir.

On remarque que ce qui précède cette théorie ne donne même pas un exemple d'un verbe au deuxième groupe et que c'est clairement très insuffisant pour donner un aperçu sur les différentes valeurs qui seront citées et illustrées dans l'encadré théorique.

Nous constatons généralement les mêmes limites dans les leçons consacrées au passé composé (25-27), à la conjugaison passive (46-47), à l'imparfait/plus-que-parfait (68-70), au présent de l'indicatif (85-86), au conditionnel présent (110-112), à l'imparfait et au présent de l'indicatif pour décrire (130-131) et aux temps du récit : imparfait-passé simple (153-154).

1.4. Manuel de la 4^{ème} Année Moyenne

L'analyse du manuel de la 4 AM (2013) conduit à des conclusions qui ressemblent beaucoup à celles tirées à l'issue de l'étude des autres manuels. En effet, généralement, nous constatons certes un meilleur choix des extraits donnés pour l'observation et la proposition d'un nombre important de questions dans la rubrique analyse. C'est par exemple le cas dans les leçons intitulées « Le présent de l'indicatif » (p. 27-29), « Futur simple / futur antérieur » (p. 54-56), « Le mode conditionnel » (p. 75) et « Le subjonctif présent » (p. 99-101). Cela étant dit, nous retenons également quelques insuffisances.

Dans la leçon qui porte sur le « présent de l'impératif » (153-155), on commence par un paragraphe dans lequel ne sont utilisés que trois verbes à l'impératif dont la valeur est la même : « Faites un véritable voyage gustatif et découvrez la gastronomie(...). Préparez-vous à mitonner des plats (...) ». Après les questions de la rubrique « j'analyse », on consacre la

moitié de la page et la moitié de la suivante à la théorie. D'abord, on y donne et illustre différentes valeurs de ce mode (ordre, conseil, prière, exhortation). On y explique ensuite :

Au mode impératif, les verbes n'ont que trois personnes : la 2^e personne du singulier, la 1^{re} et la 2^e du pluriel. Le sujet n'est pas énoncé.

En général, les terminaisons sont ajoutées à un radical présentant les mêmes variations qu'au présent de l'indicatif.

On enchaîne avec les terminaisons (avec les trois personnes de conjugaison de ce mode) des verbes déguster, choisir, partir, être et avoir, ainsi que celle de 5 verbes irréguliers (aller, faire, dire, savoir, boire). On ajoute : « Remarque : A la 2^{ème} personne du singulier, les verbes qui se terminent par « e » ou « a » (aller) prennent exceptionnellement un « s » pour des raisons de prononciation quand ils sont suivis des pronoms personnels « en » et « y » », suivie des exemples : « Ex. Penser / Pense /Penses-y ; Cueillir/ Cueille / Cueilles-en / Aller / Va / Vas-y ». On termine par l'illustration de la conjugaison des verbes à la forme pronominale.

Il est clair que les exemples donnés pour observation ne peuvent suffire pour découvrir toute cette théorie, d'autant plus qu'aucun des verbes qui y figurent n'est du 2^{ème} groupe et que les trois ne concernent que la deuxième personne du pluriel.

Nous constatons globalement les mêmes insuffisances dans les leçons suivantes : le présent de l'indicatif (27-29), futur simple/futur antérieur (54-56), le mode conditionnel (75-76), le subjonctif présent (99-101).

Qu'en est-il de la place accordée à l'enseignement inductif de la conjugaison dans les pratiques de classes ?

2. La place de la démarche inductive dans les pratiques de classe

2.1. Séance de la 1^{ère} Année Moyenne

La séance porte sur le passé composé. L'enseignante écrit d'abord les exemples suivants « Je mange une pomme » et « J'ai mangé une pomme ». Avant d'écrire le titre de la leçon, elle demande aux élèves de lire les phrases et de les décomposer en S+V+COD, puis elle pose des questions :

- En : *A quel temps est conjugué le verbe dans la première phrase ?*
- Ap : *le présent de l'indicatif.*
- En : *Oui. Qui peut me dire qu'est-ce qu'il exprime ? Quand est-ce qu'elle se déroule l'action ?*
- Ap : *une action qui se passe maintenant.*

L'enseignante résume d'après les réponses des élèves : « *le verbe est au présent de l'indicatif, il exprime une action qui se déroule maintenant* », avant de poser les mêmes questions pour la deuxième phrase. Elle montre que c'est un temps du passé, qu'on appelle le passé composé et

explique ce temps en l'opposant au présent. Elle leur dit de proposer le titre de la leçon, que les apprenants ont pu découvrir : « Le passé composé ». L'enseignante montre également que c'est un temps composé de l'auxiliaire être ou avoir, conjugué au présent suivi du participe passé du verbe conjugué. Nous constatons que l'enseignante donne la règle aux élèves. Elle demande après d'écrire les phrases sur le cahier, puis de formuler la règle et de l'écrire aussi. La règle que cette enseignante a proposée est la suivante :

- A/ Le présent de l'indicatif est un temps simple. Il exprime une action qui se déroule au moment où on parle, c'est-à-dire maintenant.
- B/ Le passé composé exprime une action du passé qui est déjà achevée, terminée. Le passé composé est déjà formé de deux parties soit l'auxiliaire être ou avoir conjugué au présent plus le participe passé du verbe conjugué.

L'enseignante demande par la suite de conjuguer « avoir » et « être » au présent de l'indicatif ; puis au présent et au passé composé les verbes « marcher », « finir », « prendre ». Elle demande ensuite de faire individuellement un exercice consistant à mettre des verbes au passé composé et procède à sa correction. Elle demande d'indiquer le groupe de verbe et de trouver la réponse. Elle rappelle les règles de l'accord de l'auxiliaire « être/avoir » et la nature du participe passé. Elle met l'accent sur le choix de l'auxiliaire.

Nous constatons donc que l'enseignante a voulu s'appuyer sur la démarche inductive, mais qu'elle intervient souvent pour donner des règles qui ne sont pas découvertes par les apprenants.

2.2. Séance de la 2^{ème} Année Moyenne

Notre séance d'observation a coïncidé avec celle consacrée aux « valeurs du présent de l'indicatif » (page 66 du manuel). L'enseignant demande aux apprenants de donner le temps des verbes mis en gras dans le texte. Les élèves répondent que c'est le présent de l'indicatif :

- En² : lisez ce que j'ai écrit sur le tableau
- Ap³ : « *Que **manges**-tu pour avoir un tel embonpoint? Moi qui **suis** plus fort que toi, je **meurs** de faim. Le chien, franchement, **répond** :*
- Cette condition **t'appartient** si tu **peux** rendre au maître les mêmes services que moi.
- En : Trouvez l'infinitif des verbes conjugués et leur groupe ?

Après avoir reçu quelques réponses, l'enseignant rappelle qu'il faut conjuguer le verbe avec le pronom « nous », et que si l'on entend deux « ss », le verbe appartient donc au 2^{ème} groupe. Il rappelle aussi les terminaisons du présent de l'indicatif, tout en donnant des exemples. Ensuite, chaque élève prend un verbe (1^{er}/2^{ème} et du 3^{ème} groupe) et le conjugue au présent de l'indicatif. L'enseignant écrit par la suite les terminaisons des trois groupes sur le tableau. Il

² « En » est utilisé, le long de cet article, comme abréviation de « enseignant ».

³ « Ap » est utilisé, le long de cet article, comme abréviations de « apprenant ».

met l'accent sur les verbes du troisième groupe, puisqu'ils sont les plus compliqués pour les élèves. Il demande de faire l'exercice 1 de la page 67 (conjuguer au présent des verbes donnés à l'infinitif) ; puis il interroge les élèves un par un tout en écrivant la réponse sur le tableau. Il rappelle aussi qu'avec le pronom « on », le verbe a les mêmes terminaisons que celles des pronoms « il/elle ».

Nous remarquons que l'enseignant n'a pas donné la règle dès le départ, puisque cette leçon a été déjà faite dans les années précédentes. L'enseignant a par contre expliqué et donné de nombreuses précisions sur les verbes du deuxième et du troisième groupe. Nous pouvons en conclure que l'enseignant ne s'est pas vraiment appuyé sur la démarche inductive.

2.3. Séance de la 3^{ème} Année Moyenne

L'enseignant demande d'ouvrir le livre à la page 110. Il écrit sur le tableau une série de phrases qui y sont tirées :

Si j'**étais** une saison, je **serais** le printemps verdoyant et fleuri.

J'**aimerais** faire le tour du monde.

Pourriez-vous ouvrir la fenêtre ?

D'après le journal, les négociations **reprendraient** incessamment.

Une fois que la lecture est faite par les apprenants, l'enseignant commence à poser des questions qui concernent les temps verbaux. Il leur demande de repérer les verbes conjugués :

- Ap : *Si j'**étais** une saison, je **serais** le printemps verdoyant et fleuri.*
- En : *Très bien. Où sont les verbes ?*
- Ap : *étais et serais.*
- En : *C'est quel verbe qui est conjugué ?*
- Ap : *être*
- En : *c'est l'auxiliaire être. Ils sont conjugués à quel temps ?*
- Ap : *l'imparfait.*
- En : *Très bien. Pourquoi ?*
- Ap : *Ils se terminent par ais.*

L'enseignant procède de la même manière dans le cas des autres phrases. Certains élèves ont pu trouver le conditionnel présent de quelques verbes, mais d'autres le confondent avec le futur simple. À partir de là, l'enseignant met l'accent sur les terminaisons du conditionnel. Il explique que celles-ci sont composées du radical du futur et des terminaisons de l'imparfait. Puis, il explique les différentes valeurs de ce temps qu'il met à chaque fois entre parenthèses à la fin des phrases précédentes. Il demande par la suite de faire au crayon l'exercice de la page 110. Chacun explique les valeurs des verbes conjugués à sa manière. L'enseignant résume encore une fois les valeurs du conditionnel présent et il leur demande de formuler des phrases comme celles écrites au tableau. Pour ce qui est de la dernière phrase, l'enseignant explique que l'information n'est pas sûre, mais que si nous voulons donner une information sûre, nous

devons utiliser le futur simple. Il leur a demandé de trouver les terminaisons du conditionnel présent pour les écrire sur le tableau. L'enseignant demande de faire les exercices 1 (souligner dans les énoncés les verbes au conditionnel présent) et 3 (mettre les verbes entre parenthèses au conditionnel présent) de la page 111. En corrigeant l'exercice n°01, il mentionne une règle à retenir : « Si + présent = futur simple / Si + imparfait = conditionnel présent ». En faisant l'exercice n°03, les élèves ont repéré un temps qui est tout à fait étranger pour eux (aurait quitté/serait redescendu). Certains répondent que c'est le plus-que-parfait, d'autres que c'est le futur antérieur, car ils n'ont jamais étudié le conditionnel passé. Puisque ce temps n'est pas dans le programme, l'enseignant lui donne une autre appellation : un conditionnel composé pour leur faciliter la tâche.

Nous remarquons que l'enseignant tente parfois d'adopter une démarche inductive, mais qu'il intervient fréquemment pour donner la règle.

2.4. Séance de la 4^{ème} Année Moyenne

L'enseignante demande aux élèves de rappeler une phrase de la dernière séance de grammaire sur la subordonnée complétive. Elle leur dit de ne pas oublier que le temps de la proposition subordonnée doit se mettre au subjonctif présent. Elle écrit alors sur le tableau :

*Mes parents souhaitent que j'aie mon BEM
Je réussisse mon BEM.*

Elle essaie d'expliquer les valeurs du subjonctif tout en le comparant avec l'indicatif :

- En : *Quelle est la différence entre le subjonctif et l'indicatif ?*
- Ap : *Les terminaisons.*
- En : *Bon oui. Quoi encore ? Est-ce que l'action dans l'indicatif est certaine ?*
- Ap : *Oui. Elle est certaine.*
- En : *Soit elle est réalisée, soit elle se réalise, soit elle va se réaliser. Donc on est sûr qu'elle va se réaliser, par contre pour le subjonctif se sont des...*
- Ap : *des souhaits.*
- En : *Oui mais pas forcément des souhaits, quoi encore*
- Ap : *des obligations*
- En : *des obligations, oui donnez-moi des exemples ?*
- Ap : *Il faut bien manger pour que tu sois en bonne santé.*
- En : *oui bien. Quand on mange bien, on est en bonne santé.*

Nous constatons que l'enseignante s'appuie sur la comparaison de l'indicatif/subjonctif pour que l'apprenant puisse comprendre que les actions de l'indicatif sont certaines, tandis que celles du subjonctif sont incertaines. Elle enchaîne avec des exemples de phrases pour que les élèves repèrent les valeurs (souhait/obligation/ordre). La valeur de l'ordre est confondue par certains élèves avec l'impératif. Elle montre aux élèves que c'est un temps très facile à conjuguer et qu'il suffit de se rappeler la conjugaison du présent de l'indicatif : que les

terminaisons des trois premières personnes restent les mêmes et qu'il n'y a que celles concernées par « nous » et « vous » qui changent. Elle illustre cela par les terminaisons du verbe « partir » (e, es, e, ions, iez, ent). Puis, elle demande d'autres exemples de verbes du 2^{ème} et du 3^{ème} groupe à conjuguer dans des phrases. Elle précise que « avoir » et « être » changent complètement au subjonctif présent. Certains élèves confondent entre le temps et le mode, alors elle explique qu'il s'agit bien du subjonctif présent (temps).

L'enseignante tente donc de conduire les apprenants à formuler la règle par eux-mêmes, mais elle leur donne parfois des informations qu'ils ne découvrent pas.

Conclusion

Les théoriciens des nouvelles approches d'enseignement des langues déconseillent souvent l'enseignement déductif de la grammaire et recommandent l'inductif, considéré plus efficace parce que fondé sur l'activité de l'apprenant et la découverte des règles par celui-ci. Notre étude a révélé que si l'intention d'adopter une démarche inductive est présente aussi bien dans les manuels que dans les pratiques des enseignants, l'analyse de notre corpus conduit à conclure que la place réservée à cette démarche reste insuffisante, comme le montrent les quelques exemples auxquels les limites spatiales de cet article nous imposent de nous limiter.

Références bibliographiques

1. AMMOUDEN A. 2006. « *L'enseignement/apprentissage de la grammaire : Les principes des approches communicatives en 3^{ème} A.S.* ». Mémoire de Magister en didactique. Université de Béjaia.
2. AMMOUDEN M. 2017. « La place de quelques principes de l'Approche Par les Compétences dans les nouveaux manuels de français ». Dans. S. Saidoun et K. Ferroukhi (eds) *Le manuel scolaire à l'ère des réformes : Enjeux et Perspectives*. Allemagne : Éditions Universitaires Européennes, juin 2017, pp. 20-36
3. BESSE H., PORQUIER R. 1991. *Grammaire et didactique des langues*. Paris : Didier.
4. CUQ J-P, GRUCA I. 2005. *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : PUG.
5. SAIDOUN S. et FERROUKHI K. (eds). 2017. *Le manuel scolaire à l'ère des réformes : Enjeux et Perspectives*. Allemagne : Éditions Universitaires Européennes.

6. VINCENT F, DEZUTTER O et Lefrançois P. 2013. Enseigner la grammaire selon une approche inductive ou déductive ?. *Québec français*, n°170. URL :<https://www.erudit.org/culture/qf1076656/qf0918/70522ac.html?vue=resume&mode=restriction>
7. VINCENT F. 2011. Étude comparative d'efficacité d'approches pédagogiques inductive et déductive pour l'enseignement de la grammaire en 1^{re} secondaire: le cas du complément du nom. Thèse de l'université de Sherbrooke. Url : <https://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/5451>

Manuels examinés

- *Manuel de langue française Première année moyenne* (A. Madagh, C. Meraga et H. Bouzelboudjen, 2016).
- *Français 2^{ème} Année Moyenne* (A. Sadouni-Madagh, H. Bouzelboudjen et Z. Leffad, 2011).
- *Français 3^{ème} Année Moyenne* (M. Ayad, H. Chekir Daoudi, S. Hadji Aoudia et O. Mouhoub Bentaha, 2012).
- *Mon livre de Français 4^e Année Moyenne* (M. Ayad Hamraoui, S. Hadji Aoudia et O. Mouhoub Bentaha, 2013).